

## Communiqué de presse



### **Plus de 28 milliards de dollars sont investis dans des entreprises qui produisent des bombes à sous-munitions interdites sur le plan international**

(Ottawa, le 16 juin 2016) Malgré l'interdiction internationale des armes à sous-munitions, 158 institutions financières ont investi plus de 28 milliards de dollars dans sept entreprises qui produisent cette arme entre le 1er juin 2012 et le 8 avril 2016, selon un rapport publié aujourd'hui. La Coalition contre les armes à sous-munitions appelle ces institutions financières et les gouvernements à définitivement mettre un terme aux investissements dans les entreprises productrices de bombes à sous-munitions.

Le rapport « Investissements dans les armes à sous-munitions au niveau mondial : une responsabilité partagée » est publié par PAX (Pays-Bas), un membre de la Coalition contre les armes à sous-munitions.

« Les institutions financières doivent cesser de fermer les yeux sur les conséquences létales de leur investissements » a déclaré Branislav Kapetanovic, Ambassadeur de la Coalition contre les armes à sous-munitions qui a survécu à l'explosion d'une bombe à sous-munitions, 16 ans auparavant. « Les armes à sous-munition sont utilisées au Yémen et en Syrie, causant de nombreuses victimes civiles, notamment des femmes et des enfants. Toutes les banques et institutions financières doivent interdire les investissements dans les entreprises qui produisent ces armes qui tuent sans discrimination », a ajouté M. Kapetanovic.

La Société des sciences et industries aérospatiales de Chine, la Société des sciences et technologies aérospatiales de Chine, Norinco (Chine), Hanwha et Poongsan (Corée du Sud), Orbital ATK et Textron (États-Unis) sont sept entreprises productrices d'armes à sous-munitions qui ont reçu 28 milliards de dollars d'investissements.

« Il est absolument révoltant qu'autant d'institutions financières n'aient aucun scrupule à investir dans des entreprises qui produisent des armes à sous-munitions. Cependant, il est encourageant de noter que le nombre d'institutions financières ayant une politique d'interdiction des investissements dans les armes à sous-munitions a augmenté. Nous félicitons ces institutions financières d'avoir mis un terme à leurs investissements et encourageons les autres institutions à faire de même », a déclaré Suzanne Oosterwijk, co-auteure du rapport de PAX. De plus, Singapore Technologies Engineering a annoncé publiquement en 2015 l'arrêt de sa production d'armes à sous-munitions.

Un type d'arme à sous-munitions produit par Textron a été utilisé par la coalition dirigée par l'Arabie Saoudite au Yémen depuis mars 2015, selon les recherches de Human Rights Watch et d'Amnesty International. Le 27 mai 2016, les États-Unis ont stoppé le transfert d'armes

CBU-105 Sensor Fuzed Weapon. à l'Arabie saoudite, en raison de préoccupations liées à l'utilisation d'armes à sous-munitions dans des zones peuplées par des civils ou à proximité de telles zones.

En 2015 et 2016, 91% des victimes d'armes à sous-munitions au Yémen étaient des civils, y compris des démineurs. Parmi les victimes civiles, au moins 22% étaient des enfants.

Les 158 institutions financières proviennent de 14 pays. La majorité de ces institutions financières (138) sont basées dans des pays qui n'ont pas rejoint la Convention de 2008 sur les armes à sous-munitions. Parmi celles-ci, 74 sont basées aux États-Unis, 29 en Chine, et 26 en Corée du Sud. Cependant, 20 institutions financières ayant investi dans des producteurs d'armes à sous-munitions proviennent de pays qui ont rejoint la convention : Canada, France, Allemagne, Japon, Espagne, Suisse et Royaume-Uni.

« Le but principal de la Convention sur les armes à sous-munitions est de mettre fin aux souffrances causées par ces armes », a déclaré Megan Burke, directrice de la Coalition contre les armes à sous-munitions. « Nous appelons les sept pays membres de la convention précédemment nommés à interdire tout investissement dans des entreprises productrices d'armes à sous-munitions et à respecter leurs obligations au titre de la Convention », a ajouté Mme Burke.

À ce jour, 10 pays ont mis en place des législations qui interdisent les investissements dans les armes à sous-munitions (la Belgique, l'Espagne, l'Irlande, l'Italie, le Liechtenstein, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, les Samoa et la Suisse). L'Espagne est le dernier pays à avoir promulgué une loi interdisant le financement des armes à sous-munitions, au milieu de l'année 2015.

Un total de 119 pays ont signé ou adhéré à la Convention de 2008 sur les armes à sous-munitions, qui interdit l'usage, la production, le transfert et le stockage d'armes à sous-munitions, ainsi que l'assistance dans la réalisation de ces activités. La Convention exige également la dépollution des zones contaminées par les restes d'armes à sous-munitions et l'assistance aux victimes de ces armes.

Les membres de la Coalition contre les armes à sous-munitions en Allemagne, en Belgique, au Canada, en Espagne, aux États-Unis, en France, en Italie, au Japon, au Liban, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Suède, en Suisse et au Vietnam, entre autres, se mobilisent pour « Faire cesser les investissements explosifs ».

**Contacts:**

Firoz Alizada, Responsable des campagnes et de la communication, Coalition contre les armes à sous-munitions (Genève) -Portable: +41 (0)78 657 7331, E-mail: [firoz@icblcmc.org](mailto:firoz@icblcmc.org)

Samantha Bolton, Consultante media pour PAX (Genève) -Portable: +41 (0)79 239 2366, E-mail: [samanthabolton@gmail.com](mailto:samanthabolton@gmail.com)

### **Pour plus d'informations:**

- Le rapport complet « *Investissements dans les armes à sous-munitions au niveau mondial : une responsabilité partagée* » sera accessible ici : <http://www.stopexplosiveinvestments.org/report>.
- Des infographies sur les armes à sous-munitions sont disponibles ici : <http://bit.ly/1WibEPj>.
- Une courte animation « Stop aux investissements explosifs » est disponible ici : <http://bit.ly/25Nyb28>.
- Des informations sur les accidents, les États qui détiennent des armes à sous-munitions, ainsi que les fournisseurs des armes à sous-munitions utilisées au Yémen sont disponibles via <http://bit.ly/262vCWE>.
- Des images en haute résolution de bombes à sous-munitions, de survivants de bombes à sous-munitions, et d'activistes de la Coalition contre les armes à sous-munitions sont disponibles via <http://bit.ly/1sx6GrS>. Merci de créditer les images utilisées.
- Compte Twitter de la Coalition contre les armes à sous-munitions - <https://twitter.com/banclusterbombs>
- Compte Facebook de la Coalition contre les armes à sous-munitions – <http://www.facebook.com/banclusterbombs>

### **Notes aux rédactions:**

- Pour plus d'informations à propos de la campagne « Stop aux investissements explosifs », veuillez consulter le site dédié : <http://www.stopexplosiveinvestments.org>.
- La Coalition contre les armes à sous-munitions (CMC) est une coalition internationale d'organisations non-gouvernementales (ONGs) travaillant dans près de 100 pays pour éradiquer les armes à sous-munitions, prévenir de nouveaux accidents liés à ces armes et mettre fin aux souffrances qu'elles causent - <http://www.stopclustermunitions.org>.
- Une arme à sous-munitions, également connue sous le nom de bombe à sous-munitions, est une arme contenant plusieurs sous-munitions explosives. Comme les mines antipersonnel, ces sous-munitions peuvent constituer une menace fatale longtemps après la fin des conflits. Pour en savoir plus, voir <http://bit.ly/1u1ijUb>.
- La Coalition contre les armes à sous-munitions considère que le fait d'investir dans les armes à sous-munitions est interdit en vertu de l'Article 1 de la Convention sur les armes à sous-munitions, selon lequel : « Chaque État partie s'engage à ne jamais, en aucune circonstance : (a) employer d'armes à sous-munitions; (b) mettre au point, produire, acquérir de quelque autre manière, stocker, conserver ou transférer à quiconque, directement ou indirectement, des armes à sous-munitions; (c) assister, encourager ou inciter quiconque à s'engager dans toute activité interdite à un État partie en vertu de la présente Convention ».
- Pour plus d'information sur l'utilisation d'armes à sous-munitions au Yémen et dans d'autres pays, voir <http://bit.ly/St1YZW>
- Le rapport 2015 de l'Observatoire des armes à sous-munitions (*Cluster Munition Monitor 2015*) est disponible sur <http://bit.ly/1WGasvJ>